Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 24 (1936)

Heft: 480

Artikel: La révision de la loi genevoise sur les Conseils de prud'hommes

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262353

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION Mne Emilie GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION
MIle Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest
Compte de Chèques postaux I. 943
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE.... Fr. 5.— La ligne ou son espace: ÉTRANGER . 8.— 40 centimes

Le numéro... > 0.25 Réductions p annonces répétées La ligne ou son espa

Les abonnements purfent du 1er Janvier. A partir de Juillet, il at divinements de 6 mois (3 fr.) ralables pour le semestre de l'ambée ac cours.

ANNONCES

Il faut faire passer la femme de l'état de chose à l'état de personne.

Ch. SECRÉTAN

L'estimation de la valeur économique et la rémunération éventuelle du travail de la femme dans son ménage."

Les femmes ont, dans leur grande majorité, refusé jusqu'ici de considérer leur travail méager sous un autre angle que celui du devoir, et pourtant il est incontestable que leur travail dans le ménage a une valeur écono-

mique.

Dans le passé, plusieurs systèmes ont régi la vie conjugale; si l'on fait abstraction du matriarcat, qui fut en honneur dans nombre de pays, le mariage fut le plus souvent un achat. Achat de la femme par le mari, dont elle devient l'esclave, ou du mari par sa femme (régime do'al), mais, dans ce second cas, le mari ne devient pas l'esclave de sa femme. Il dispose de la dot et doit, non seulement entretenir sa compagne, mais encore luï donner un dédommagement pour son travail dans le ménage. Malheureusement l'homme trop facilement déprécie le travail de la femme à la maison et trouve en même temps naturel d'en bénéficier; bien typique est, à ce propos, a la mason et rouve en neme temps naturei d'en bénéficier; bien typique est, à ce propos, la phrase de Jules Romains dans ses Hommes de bonne volonté: e Les hommes ont tendance à croire que toutes les corvées du ménage s'exécutent d'elles-mêmes par un effet de la montée et de la descente du jour, et qu'ils sont seuls à connaître l'affairement. Ils donnent aux vertes domestiense un retit company aux vertes domestiense un retit company aux vertes domestiense un retit de la descente du jour, et qu'ils sont seuls à connaître l'affairement. Ils domestiense un retit de la descente du jour, et qu'ils sont seuls à connaître l'affairement. nt aux vertus domestiques un petit coup chapeau de temps en temps! «l'humble aux travaux faciles», et ils n'y pensent

L'incompréhension de l'homme en ce do-L'incomprénension de l'homme en ce do-maine dépasse parfois ce qu'on peut imagi-ner, et des faits sont là, rigoureusement exacts, qui, plus éloquents que tous les discours, disent assez combien, pour certaines femmes, la vie est difficile, triste, démunie de joie, a vie est chilicile, triste, démunie de joie, sans aucune compensation d'ordre matériel: la dépendance financière entrainant avec elle la dépendance totale d'une femme, dont le travail est méconnu par un compagnon injuste ou inconscient.

ou inconscient.

Les bons mênages! mais ceux-là, nous le savons, n'ont besoin ni de lois protectrices, ni d'interventions extérieures quelconques pour faire leur chemin... et il y en a, heureusement; aussi n'est-ce point pour ces heureux que l'on voudrait changer l'ordre actuel, mais pour les autres, tous les autres. et ils existent, quoique certaines femmes privilégiées ne semblent pas s'en douter, ni vouloir admettre que les destins douloureux méritent qu'on cherche à les améliorer légalement, puisqu'il ne faut point compter pour cela sur la bonté du conjoint. du conjoint.

du conjoint.

A la campagne, plus que partout ailleurs, la différence entre le travail de la femme et celui de l'homme est typique. La femme travaille aux champs, s'occupe des enfants, prépare les repas des hommes, nourrit la volaille, le bétail, et n'en a jamais fini!... Le mari, lui, fume sa pipe devant la porte, ou boit des verres à la pinté... Elle joue souvent un rôle très important, mais ne peut légalement tirer aucun avantage personnel de cette situation de premier plan... au contraire! Et, là aussi, quels exemples désolants ne pourrait-on pas relever!

C'est à la femme que l'on doit le fameux

C'est à la femme que l'on doit le fameux bas de laine qui fait la richesse de certains pays; l'importance économique de son travail n'est donc plus à prouver; mais ce n'est pas seulement économiquement que la femme est le pivot essentiel de la famille: la maternité, sa tâche d'éducatrice, lui confèrent, moralement, une grande place: la première. N'est-

¹ Résumé du travail présenté sous ce titre par M. le Dr. Muret à l'Assemblée de l'Association suisse pour le Suffrage à Montreux, le 23 mai dernier. Très reconnaissantes à un homme d'avoir bien voulu nous apporter ses idées à ce sujet, ce qui leur confère autrement de poids et d'autorité que si elles venaient d'une femme, nous rappelons l'écharge de vues qui a déjà eu lieu sur cette même question, l'hiver dernier, dans les colonnes de notre journal (Mouvement, Nos 465, 466, 467 et 468).

elle pas l'âme de la maison? Pourquoi n'aurait-elle pas, en conséquence, une situation matérielle en relation avec ses charges, ses responsabilités, ses devoirs multiples et jamais épuisés? Il faut que la femme meure pour que l'homme réalise quelle tâche elle accom-plissait, pour qu'il traduise en chiffres la valeur économique de son travail. Certains arrèts du Tribunal fédéral ont même appré-cié très haut cette valeur marchande du tra-vail de la femme!

(La fin en 3me page.)

L.-H. P.

La revision de la loi genevoise sur les Conseils de prud'hommes

Elaborée en 1897, c'est-à-dire en un temps où se rendaient souvent aux urnes moins d'électeurs qu'il n'y avait de juges à élire, où les organisations ouvrières étaient en enfance, où des métiers actuellement pratiqués étaient encore incompagne de la les femmes en versit de selet où les femmes ne votaient pas! cette bonne vieille loi a prouvé lors des deux dernières élections de prud'hommes toute son insuf-

Aussi, de plusieurs côtés, de nombreuses de-mandes de revision, parmi lesquelles il faut mentionner celle du Comité féminin d'action pour les élections de 1935, ont-elles surgi. Le Conseil d'Etat a décidé pour y faire droit de nommer une Commission extraparlementaire qui sera chargée d'éfudier la revision de la loi, et il a ap-pelé à y siéger trois femmes, soit M¹le Gourd, présidente du Comité féminin d'action, M¹le Emma Kammacher, avocate, juge prud'homme (patron), et Mme Ricard, juge prud'homme (ouvrier).

Lire en 2me page:

D. S.: Quelques impressions féministes de la XX^{me} Conférence Internationale du Travail.

A. de M.: Les conditions du service domestique à l'étranger

En 3me et 4me pages:

Le prix du beurre Anglaises et le service diplomatique et

H.-C. CHAMPURY: Choses d'Espagne. Nouvelles de diverses Sociétés

En feuilleton:

Glané dans la presse.

Autour du féminisme français

Il est bien naturel que tous les regards fé-Il est bien naturel que tous les regards féministes se portent en ce moment vers la France, où notre mouvement vient de recevoir un tel élan. Aussi est-ce pour répondre à diverses questions qui nous ont été posées par plusieurs de nos lectrices que nous avons glané, dans les conversations que nous avons eues et les renseignements qui nous sont parvenus, différents faits intéressants à relever.

L'œuvre des femmes ministres.

— Et d'abord, nous a-t-on dit, que vont-elles faire? que seront-elles capables de réaliser? et selon quel plan travailleront-elles?...

Il est certain qu'en moins de quatre semaines, et ayant dû tout d'abord délimiter leurs fonc-tions et leurs compétences et prendre contact tions et leurs competences et prendre contact avec les institutions qui dépendent d'elles, e'lles n'ont pas encore pu réformer tout ce qui cloche en France! Voici cependant Mee Brunschvieg, qui s'est attaquée en premier lieu à l'amélioration de l'alimentation des enfants dans les écoles, et qui a visité à cette intention un bon nombre d'institutions modèles, à Rouen notamment: école de plein air hôtiful groups ceptiens arbète avé. de plein air, hôpital, groupe scolaire, crèche, pré-ventorium, etc. Avec son esprit clair, son sens pratique de l'organisation et ses expériences de mère de famille, elle aura fait certainement déjà bon nombre d'observations utiles pour la suite de ses travaux. Et lundi dernier, elle se faisait représenter par

un de ses attachés à l'inauguration de cet admirable « Abri dauphinois » créé par l'Association d'Hygiène sociale et morale, et dont nous reparlerons sous peu.

rons sous peu.

De son côté, Mme Lacore a établi immédiatement son plan de travail en allant visiter la prison de Fresnes, pour se rendre compte de visu de la vie des mineurs délinquants retenus dans cette prison. Elle a été, nous le savons, extrêmement frappée, non seulement par cette visite à ces pauvres gosses, mais encore par l'examen de leurs dossiers, qui lui ont révélé les circonstances souvent navrantes dans lesquelles ont été commis les délits pous lesquels ils sont emprisonnés. « Notre devoir à tous est de prévenir, afin d'empêcher devoir à tous est de prévenir, afin d'empêcher ce lamentable aboutissement » s'est-elle écriée. Et pratiquement, elle est en train de mettre sur pied deux de ces réformes toutes simples, mais pied deux de ces réformes toutes simples, mais auxquelles il fa lait qu'une femme pensit: cons-taiant que les enfants de Fresnes n'ont pas, comme dans d'autres pénitenciers, suffisamment de lectures saines à leur disposition, elle va faire un appet à la générosité des maisons d'édition; et d'autre part, elle cherche à organiser un groupe de visiteuses sociales, qui apportera à cette jeu-nesse dévoyée un élément compréhensif. En outre, elle envisage également l'organisation de causeries adressées aux femmes et aux mères pour leur adressées aux femmes et aux mères pour leur faire mieux comprendre la beauté de leur devoir familial et leur enseigner les principes fondamen-

taux d'hygiène ménagère. Rien de sensationnellement nouveau, dira-t-on. Non certes. Mais tout simplement et tranquille-ment l'application, la mise en pratique, de principes que les femmes proclament depuis des dé-cades sans les voir jamais réalisés. C'est cela qui

Dans les cabinets ministériels.

Il était bien naturel que nos femmes ministres s'entourent de collaboratrices dont elles connaissent les capacités (et pour lesquelles Mme Brunschvicg a immédiatement réclamé l'égalité de traitement avec les hommes, en dépit de la surprise que ce geste féministe a soulevé). C'est ainsi que

Mme Vavasseur, que toutes celles qui sont en re-lations avec le mouvement suffragiste parisien connaissent et apprécient, travaille avec Mme Brunschvige à l'éducation nationale, et que Mme Alice Jouenne, ancienne directrice de l'école mu-nicipale de plein air à Paris, bien connue égale-ment dans de nombreux milieux, est chef de ca-binet de Mme Lacore.

Mais des ministres masculins ont eux aussi suivi le mouvement, et l'on nous signale à peu près partout, au Ministère du commerce, à celui de l'économie nationale, à celui du travail, chez le garde des sceaux, etc., des femmes, non plus comme chez nous, sténodactylographes subalternes mais chef de cabinet du Ministre, chef du service de presse, attachée, chef de secrétariat, etc., etc.

Chez les suffragistes.

Les nouvelles fonctions de Mme Brunschvicg absorbant l'essentiel de son temps, et notre amie estimant avec raison devoir se consacrer surfout à sa tâche, il ne lui a plus été possible de garder la présidence effective de l'Union française pour la pressuence entervie de l'omin française pour le Suffrage, vu la charge énorme que cela re-présente. Celle-ci a donc passé aux mains d'une autre de nos amies suffragistes françaises, Mme Malaterre-Sellier, Mme Marcelle Kraemer-Bach, avocate, assumant le Secrétariat général.

Et le vote des femmes?

Va-t-il bientôt aboutir en France? Fera-t-il partie du prochain « train » de projets de lois que l'on annonce?

que l'on annonce?

On peut en tout cas se féliciter qu'il ait été renonce à une idée, qui pouvait paraître séduisante au premier abord, et qu'avaient lancée quelques féministes, telle Mme Eliane Brault, vice-présidente du Comité exécutif du parti radical (dire qu'en France, ce parti élit des femmes à de tels postes: qu'en pensent nos bons radicaux 100 % de Suisse?...). Cette idée était celle de la création d'un Conseil consultatif féminin près la présidence de Conseil, sorte d'organisme ad-joint au Parlement pour traiter toutes les ques-tions concernant l'enfance et la vie féminine.



Cliché .. La Française Mme Brunschvicg (à gauche) visitant avec la femme du maire de Rouen une école modèle de cette ville.